

(¹)

(N° 271.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 JUILLET 1873.

Prorogation de l'art. 1^{er} de la loi du 12 avril 1835 concernant les péages sur les chemins de fer de l'État.

AMENDÉMENT.

Dire : Au lieu du 1^{er} juillet 1873, le 1^{er} juillet 1874.

BOULENGER.

ALFRED DETHUIN.

V. DAVID.

(1) Projet de loi, n° 250.
Rapport, n° 260.
